Partie II :
La participation de la population

Programme communal de développement rural
Agenda 21 local
Hamois

PREAMBULE : La participation citoyenne à Hamois… Les éléments marquants

1. Une très bonne participation

229 participants aux 7 réunions villageoises…
194 participants aux 13 réunions de groupes de travail thématiques
Près de 150 enfants de 9 à 12 ans impliqués
Une CLDR qui tient le cap… en 12 réunions

2. Au-delà des chiffres, une réelle implication citoyenne

Les actions menées par les citoyens dans le cadre du groupe de travail « Patrimoine » sont exemplaires et elles sont révélatrices du sérieux et de la détermination avec lesquels certains citoyens se sont impliqués dans le processus. Un « noyau dur » a également suivi le processus dans son intégralité, assurant ainsi un suivi et des interactions dans les réflexions.

3. Un grand investissement des mandataires communaux

Le collège communal et les conseillers, majorité comme opposition, se sont impliqués de manière fort active dans leur Opération de Développement Rural. Depuis les réunions de consultation où ils participèrent en nombre jusqu'à la rédaction des fiches-projets.

4. Des méthodes de travail adaptées aux besoins des participants

Les agents de développement se sont montrés attentifs aux besoins et aux attentes des participants aux réunions, et plus spécifiquement au niveau de la CLDR. Des méthodes spécifiques ont été conçues pour aider les membres de la Commission dans leurs différentes missions. Par exemple, au stade de la priorisation des projets.

Les méthodes originales sont pointées par le sigle suivant dans le dossier :



5. Des résultats concrets dès le début de l'opération

Sans attendre l'approbation du PCDR, la Commune a souhaité se lancer dans différentes actions qui répondaient aux préoccupations des habitants. Le lot 0 que vous trouverez dans ce PCDR en est révélateur.

6. Le groupe de travail patrimoine

Formé de citoyens et de mandataires, ce groupe de travail « action » a construit de A à Z deux événements remarquables que sont « Entre Pierre et Bocq » (30 juin 2012) et « RAVeL en fête » (30 juin 2013). D'abord épaulé par la FRW, ce groupe de travail est aujourd'hui autonome et autoportant….

7. L'implication des enfants

Elle est assez rare que pour être mise en avant. Leurs idées ont été reprises dès le diagnostic et leurs pistes de projets se retrouvent souvent en bonne place dans le programme.

8. L'attention portée à la communication

Comme vous le découvrirez dans ce dossier, une attention spécifique a été portée à la communication : logo, affichage, flyers, toutes-boîtes, toutes mallettes, facebook, site internet communal, presse écrite et audiovisuelle,…
Les canaux d'information ont été multipliés !

1. PRÉSENTATION DE LA FONDATION RURALE DE WALLONIE, DÉSIGNÉE COMME ORGANISME D'ACCOMPAGNEMENT

La Fondation Rurale de Wallonie est un organisme privé, indépendant et pluraliste, en charge de missions de service public. Elle œuvre pour le développement des régions rurales de Wallonie par le soutien à des projets économiques, sociaux, culturels et environnementaux inscrits dans un programme global de développement.

La Fondation Rurale de Wallonie est dirigée par un conseil d'administration, représentant toutes les formations politiques démocratiques composant le Parlement Wallon : ce pluralisme politique garantit son indépendance et sa crédibilité.

La Région wallonne lui a confié les missions suivantes :

- ⇒ informer, conseiller et accompagner les communes menant des opérations de développement rural ;
- ⇒ jouer le rôle d'interface internationale pour faire connaître la réalité, le savoir-faire et les compétences wallonnes à l'extérieur au travers d'échanges d'expériences et valoriser des savoir-faire européens au bénéfice des régions rurales wallonnes ;
- ⇒ être un centre de ressources et d'expertise spécialisé dans la collecte, le traitement et l'analyse des informations avec une approche globale et intégrée.
- ⇒ accompagner les communes qui souhaitent, dans le cadre de leur Opération de développement rural, élaborer un Agenda 21 local
- ⇒ accompagner les communes qui élaborent ou ont un Plan communal de Développement de la nature
- ⇒ jouer le rôle de Facilitateur pour les projets bois-énergie du secteur public.

Les femmes et les hommes qui travaillent à la FRW possèdent des compétences multiples et complémentaires. Ils sont organisés en onze équipes réparties en Wallonie et sont structurés en réseau, lui-même intégré dans un contexte européen.

Au quotidien, les agents de développement ont un rôle de relais, de conseil et de propositions, de dynamisation et d'expertise auprès des habitants, de leurs associations, des pouvoirs locaux et des autres niveaux de pouvoirs ou institutions ainsi qu'auprès de la Wallonie, de la Fédération Wallonie-Bruxelles et de l'Union européenne.

Pour soutenir une politique de développement rural, les principes essentiels de la Fondation rurale de Wallonie sont :

- ⇒ la participation citoyenne est une condition indispensable à la pertinence et au succès des programmes et projets mis en œuvre. La FRW mobilise les habitants et les

associations pour qu'ils témoignent de leurs aspirations et participent au choix des actions à entreprendre ;

⇒ il faut donner aux acteurs locaux les éléments essentiels de prise de décision. Pour cela, la FRW travaille par objectifs en coordination avec les acteurs locaux, elle réalise des diagnostics basés sur des données concrètes et sur les demandes de la population, elle veille à mettre en avant une vision globale de tous les aspects de la situation locale et de l'impact des décisions projetées ;

⇒ l'apport d'idées nouvelles est primordial, c'est pourquoi la FRW apporte des exemples transposables, des stratégies innovantes et des démarches inventives et créatives qui conduisent à la concrétisation de projets pilotes.

En outre, les agents de développement sont convaincus :

⇒ que le travail de terrain -le retour au concret- doit être au centre de leur dispositif d'actions. Il est le lieu de définition des attentes et donc de leurs préoccupations ;

⇒ que la Wallonie rurale est constituée de territoires diversifiés, qui nécessitent des approches spécifiques ;

⇒ que le monde agricole est une composante essentielle de la ruralité ;

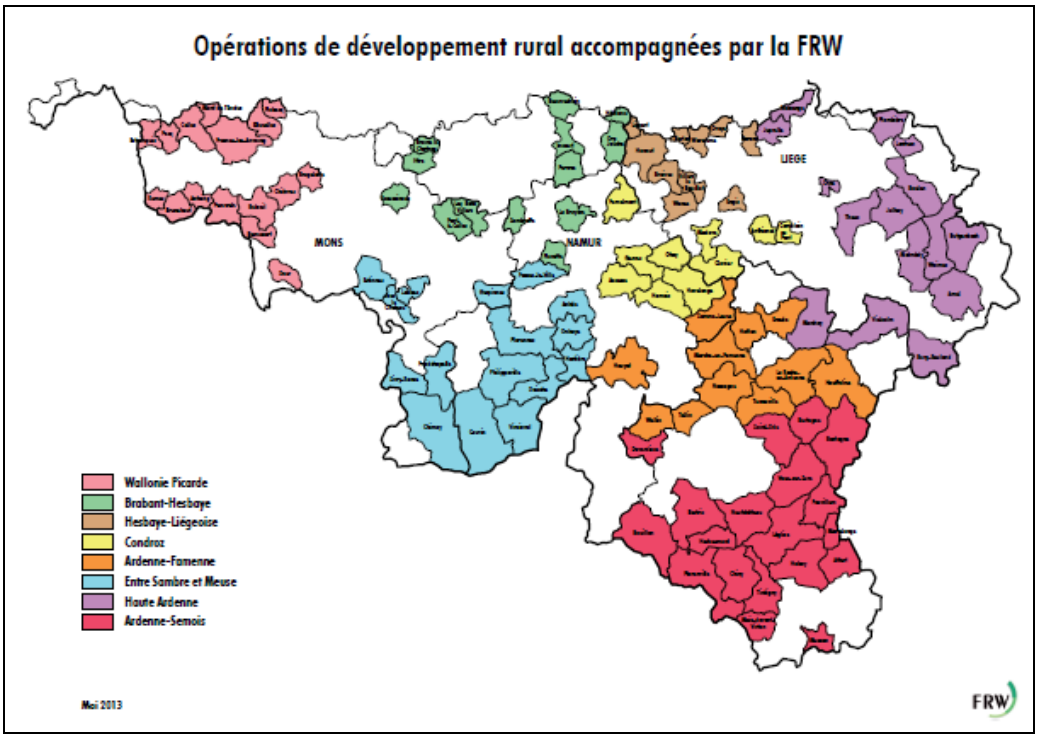
⇒ qu'il faut utiliser les ressources locales dans une optique de développement durable ;

⇒ que l'aménagement du territoire et la protection de l'environnement sont des éléments essentiels du développement rural ;

⇒ qu'il faut concilier les attentes de toutes les catégories de citoyens ;

⇒ qu'il faut favoriser la complémentarité villes-campagnes.

L'accompagnement de la commune de Hamois est assuré par l'équipe régionale du Condroz, située à Havelange.



2. METHODE UTILISEE POUR L'INFORMATION ET LA CONSULTATION DE LA POPULATION

2.1. Diagnostic participatif

Dans un premier temps, les agents de développement de la FRW ont recueilli et croisé les différents « regards » que les habitants portaient sur le territoire communal, que ce soit en termes de ressources à valoriser ou de faiblesses à corriger. Pour ce faire, ils ont informé et consulté différents types de publics via des canaux différents (réunions, consultations individuelles ou collectives, enquêtes, recueil d'avis par mail, téléphone,…).

C'est ainsi qu'ont été organisés dans la commune :

- l'information et la consultation du Collège communal ;
- l'information et la consultation des responsables des services communaux et para-communaux ;
- l'observation du terrain accompagnée ou non ;
- l'information et la consultation villageoise ;
- la consultation des 10-12ans, via les écoles ;
- Les enquêtes auprès des associations et du personnel communal
- l'information et la consultation des acteurs-relais représentatifs et de certains publics cibles.

Dans un second temps, les agents de développement ont rédigé une synthèse de tous les éléments recueillis. Croisée aux données objectives (statistiques, inventaires, cartographies,…) recueillies par l'Auteur de programme (le BEPN en partenariat avec l'ICEDD et l'INASEP), cette synthèse a été présentée lors d'une soirée de « retour à la population » ainsi que via un bulletin communal spécial et via le site internet communal (www.hamois.be), où les informations sont toujours disponibles pour quiconque veut apprendre à mieux connaître la commune.

2.1.1 Elaboration d'un regard collectif

L'INFORMATION ET LA CONSULTATION DU COLLÈGE COMMUNAL

En mars 2011, **les agents de développement ont rencontré les membres du Collège communal pour les informer** de ce qu'est une opération de développement rural : la philosophie, les principes, les grandes étapes, la méthode de travail de la FRW,… Lors de cette indispensable étape d'information, une attention particulière a été portée à la nécessaire participation active de tous les échevins, quelles que soient leurs attributions. Une ODR est en effet une opération globale qui concerne l'ensemble des thématiques communales.

Dans un second temps, **des rencontres individuelles de 2heures avec chacun des échevins** ont permis de recueillir leurs points de vue sur la situation de la commune, leurs idées, leurs projets pour l'avenir, leurs attentes par rapport à l'ODR,…

- *V. Caverenne, échevine (03/03/2011)*
- *J-C Goetynck, échevin (03/03/2011)*
- *J. Libion, Présidente du CPAS (21/03/2011)*
- *F. Frippiat, échevin (21/03/2011)*
- *P-H Roland, échevin (21/03/2011)*
- *G. Dubois, secrétaire communal (29/03/2011)*
- *L. Jadot, bourgmestre (10/04/2011)*

Un nouveau tour de rencontres a été effectué suite aux élections communales de 2012 avec les mêmes objectifs.

- *L. Jadot, bourgmestre (5/12/2012)*
- *P-H. Roland, échevin (5/12/2012)*
- *V. Caverenne, échevine (7/12/2012)*
- *J. Libion, Présidente CPAS (7/12/2012)*
- *J. Taton, échevin (9/01/2013)*
- *F. Dawance, échevine (8/01/2013)*
- *M. Wilmotte, Secrétaire communal (8/12/2013)*

L'INFORMATION ET LA CONSULTATION DU PERSONNEL COMMUNAL

C'est le 23 mars 2010 **qu'une information spécifique a été réalisée pour les membres du personnel des services communaux et para-communaux**. L'objectif de cette séance était d'informer les personnes présentes mais aussi et surtout d'insister auprès d'elles sur l'importance de leur contribution au processus participatif, que ce soit lors de l'élaboration

du diagnostic ou lors de la mise en forme de la stratégie de développement. Une belle occasion également de les inciter à « parler de l'ODR » autour d'eux.

Au cours de l'année 2011, les responsables des différents services communaux ont été consultés individuellement non seulement pour alimenter le diagnostic mais aussi pour connaître les différents programmes et plans communaux menés par ailleurs.

- *M. Defêche, agent-relais pour l'ODR (03/03/2011)*
- *G. Barvaux, OCTC (03/03/2011)*
- *S. Leclerq, accueil extrascolaire (03/03/2011)*
- *D. Pairon, secrétariat (18/03/2011)*
- *A. Leempoels, finance (18/03/2011)*
- *R. Swinnen, état civil (21/03/2011)*
- *S. Georges, urbanisme (29/03/2011)*
- *A. Hebette, ALE (29/03/2011)*
- *H. Dumont, travaux, CeM (30/06/2011)*



Un premier pas vers le développement durable… et l'agenda 21 local

Dans la foulée, un questionnaire a été distribué à l'ensemble des membres du personnel communal et para-communal avec pour objectif de mieux cerner leur niveau de comportements durables dans leur fonctionnement professionnel quotidien. 64 questionnaires valides ont été reçus et analysés afin d'envisager des actions concrètes visant l'amélioration de leurs pratiques.

Ce questionnaire a surtout été l'occasion de conscientiser les membres du personnel communal aux enjeux du développement durable en les invitant individuellement à se questionner sur leurs manières d'agir et de fonctionner au quotidien. Une bonne manière de préparer les réflexions futures…

L'OBSERVATION DU TERRAIN

Afin de comprendre les regards posés par les différents acteurs sur le territoire, les agents de développement ont parcouru celui-ci à diverses reprises, seuls ou accompagnés. Plusieurs visites accompagnées ont eu lieu (notamment en compagnie du Bourgmestre, d'échevins, du responsable du tourisme, du Président de la CCATM, d'experts en environnement), tant sur l'ensemble du territoire communal que sur des portions choisies. Sur base de toutes ces observations de terrain, les AD ont aussi pu se forger leur propre regard sur la commune.

L'INFORMATION ET LA CONSULTATION VILLAGEOISE

Invités par voie d'affiches, de flyers, de courriers personnalisés, de toutes-mallettes, d'articles dans le bulletin communal, d'avis dans la presse et sur le site web communal, les habitants ont pu participer à une des **sept réunions d'information et de consultation** organisées à Achet, Emptinne, Hamois, Mohiville, Natoye, Schaltin et Scy.



Les objectifs de ces réunions étaient de fournir les explications nécessaires sur l'opération de développement rural et de permettre aux participants d'exprimer tout ce qu'ils appréciaient et tout ce qui leur posait problème dans leur village ou dans leur commune. Les règles du jeu visaient à recueillir un maximum de regards sur la commune, sans jugement et dans le respect de la parole de chacun. Les participants étaient également invités à transmettre leurs desiderata et propositions pour améliorer la qualité de vie à Hamois.

Lors de ces sept réunions villageoises, les participants ont travaillé par sous-groupes dans un premier temps, sur base d'un document réalisé par la FRW. Celui-ci proposait trois thèmes cadre pour guider la réflexion et pousser les participants à envisager toutes les problématiques qu'une commune est amenée à gérer.

Les trois thèmes suggérés de manière non exhaustive étaient :

1. TRAVAILLER ET ENTREPRENDRE: emploi, formation, zones d'activités économiques, commerces, petites et moyennes entreprises (PME), artisanat, agriculture, tourisme, produits de terroir, etc.
2. HABITER: aménagement du territoire, urbanisme, patrimoine, logement, environnement, espaces publics, infrastructures et équipements, sécurité et mobilité, etc.
3. VIVRE ENSEMBLE: services à la population, enseignement, cohésion sociale, petite enfance, jeunesse, aînés, vie associative, sportive et culturelle, lieux de rencontre, vie de quartier, information et communication, démocratie locale, etc.

Le brassage de ces différents thèmes a permis d'avoir une approche globale et durable du territoire.

Notons que lors de ces réunions, les membres du Conseil communal étaient présents mais uniquement pour entendre les avis des habitants sans entrer dans des débats.

Ensuite, chaque groupe, par le biais d'un rapporteur, a fait part de son travail de réflexion. Les AD ont complété la consultation en posant des questions s'ils estimaient que certaines problématiques essentielles n'avaient pas été abordées. Chaque participant a reçu le compte-rendu de ces réunions. Ces comptes rendus ont également été rendus publics via le site internet communal.



Afin de dynamiser et d'agrémenter de manière dynamique et sympathique les restitutions des rapporteurs, les agents de développement posaient des questions pour alimenter les échanges de point de vue et pousser plus avant la réflexion. Par exemple, quand la question de la sécurité routière et du « tout à la voiture » s'est posée, les agents de développement ont demandé aux participants : «savez-vous de combien de véhicules immatriculés disposent en moyenne les ménages de l'entité ? ». La réponse permettait de relancer les débats et les échanges mais elle permettait aussi d'avoir une réflexion plus durable puisque les agents de développement questionnaient les habitants sur des thématiques « nouvelles » telles que la santé, la protection de l'eau,…



L'INFORMATION ET LA CONSULTATION DES ACTEURS-RELAIS REPRÉSENTATIFS ET DE PUBLICS SPÉCIFIQUES

D'une part, il est connu que tout le monde ne participe pas aux réunions et que certains publics y sont sous-représentés. D'autre part, il est souhaitable de confronter les points de vue des acteurs locaux et de les enrichir avec des regards extérieurs et professionnels.
Au fait de ces constats, la FRW **a rencontré personnellement bon nombre d'acteurs locaux** dont plusieurs ont relayé l'avis et les préoccupations de certaines tranches de la population. Outre cette fonction de relais, ces personnes ont également pu inciter certains habitants à venir donner leur point de vue en réunion. Le bouche-à-oreille est en effet un très bon moyen de communication.

- *Y.Waterman, La Spirale*
- *J-M Vanderschueren, RIQ de Natoye*
- *A. Lebailly, Jeunes*
- *Jacques De Cartier d'Yves et Gilbert Cellier, La Maison de la Mémoire*
- *B. Marissiaux, CCATM*
- *Th. Descamps, Nature à moi*
- *M. Jean-Pascal Francis, DNF*
- *Michèle Loneux, biologiste de terrain*
- *Eric Walravens, botaniste*
- *Philippine de Mevius, Gestionnaire potager collectif*
- *André Elleboudt, prospect 15, Centre culturel régional de Dinant*
- *Sophie Beck, commerçante*
- *Anne-Sophie Focant, GAL*
- *Justine Fournaux, GAL*
- *Julie Riesen, Maison du Tourisme*
- *Cindy Hodeige, Maison du Tourisme*
- *Chantal Baudouin, Présidente CCATM*
- *Gilles Barvaux, Tourisme et chemins et sentiers*
- *Stéphanie Sanzont, OCTC*
- *Samuel Vander Linden, GAL – gestion des berges*

- *Michel et Nicole Debruyne, peintres et propriétaires de la ferme d'Hubinne*
- *Etienne Cellier, architecte paysagiste et propriétaire du moulin d'Achet*
- *Christophe Graulich, photographe*
- *Philippe Nicodème, sculpteur*
- *Kiki Jacobs, graveur*

Certains d'entre eux ont été rencontrés à différentes reprises au cours de la phase d'élaboration du PCDR.

Les agriculteurs ont également fait l'objet d'une rencontre ciblée, organisée sous la forme d'une table-ronde conviviale. Etaient présents :

- *Michel Beck*
- *Stéphane Gérard*
- *Vincent Monjoie*
- *Camille Warzée*
- *Françoise Dawance*

LES CONTACTS INFORMELS

Certains habitants de la commune n'ont pu ou n'ont pas souhaité participer aux réunions mais ils ont choisi de faire part de leur point de vue via différents autres canaux : téléphone, fax, mails,… Leur avis a bien entendu été pris en compte.

LES ENFANTS N'ONT PAS ÉTÉ OUBLIÉS… ILS ONT AUSSI ÉTÉ CONSULTÉS



Via un questionnaire sous forme « dans ma commune, j'aime/je n'aime pas » l'ensemble des enfants de 4e/5e et 6e primaires ont été consultés dans le cadre de leurs cours. Les enseignants, associés en amont de la démarche, ont choisi eux-mêmes la méthode de travail afin de l'intégrer au mieux dans leur programme. Individuels ou collectifs, les avis recueillis ont été intégrés aux résultats recueillis auprès des adultes.

A la demande de trois écoles (Mohiville et Emptinne en 2013 et Achet en 2014), des classes patrimoine ont été organisées en collaboration avec l'équipe d'assistance architecturale et urbanistique de la FRW. L'objectif étant de permettre aux enfants de mieux comprendre le cadre paysager et urbanistique dans lequel ils vivent. Ces journées étaient aussi une réponse à apporter aux réflexions des enfants qui soulevaient dans leurs analyses le manque de connaissance du patrimoine communal.



L'ENQUÊTE AUPRÈS DES ASSOCIATIONS

Une enquête a été envoyée aux différentes associations structurées sur le territoire communal afin d'apprendre à mieux les connaître mais aussi avec pour ambition de cerner leurs besoins et attentes, que ce soit en termes d'infrastructures ou de dynamiques. Malheureusement, seule une douzaine de questionnaires (sur une soixantaine) ont été retournés à la FRW, et ce malgré de nombreuses relances.

2.1.2. Restitution et mise en débat du regard collectif

A partir des différents points de vue recueillis par la FRW (via les réunions de consultation dans chacun des villages mais aussi via des rencontres individuelles) et à partir des données objectives issues du dossier socio-économique (statistiques, géographie, histoire, démographie, etc.) réalisé par le BEP, un premier diagnostic partagé a été réalisé au terme d'une réunion de travail avec le Collège communal au cours de laquelle les principaux constats identifiés ont été analysés. Les principales ressources et problématiques ont ainsi pu être clairement identifiées et synthétisées.

MISE EN DÉBAT DU REGARD COLLECTIF LORS D'UN RETOUR À LA POPULATION

Ce diagnostic a été présenté lors d'une réunion de synthèse, organisée à Emptinne le 13 décembre 2011. Invités par voie d'affiches, de courriers personnalisés, d'un toutes-boîtes, d'avis dans la presse et sur le site web communal, les habitants ont pu participer à cette présentation de leur commune vue par leurs concitoyens.

Via un montage PowerPoint très complet, l'ensemble des thématiques communales a été abordé sur base de leurs atouts et faiblesses, en insistant, dans le fil conducteur de la présentation, sur les différents piliers du développement durable.

Du diagnostic ressortaient quatre grands enjeux qui ont ensuite été présentés et débattus, à savoir :

- Parions qu'en 2021, Hamois sera une commune qui aura assuré son développement économique tout en préservant son cadre de vie
- Parions qu'en 2021, Hamois sera une commune conviviale favorisant le dynamisme associatif et le bien-être de ses habitants
- Parions qu'en 2021, Hamois sera une commune qui aura su préserver son cadre de vie tout en se préparant aux défis du futur
- Parions qu'en 2021, Hamois sera une commune dans laquelle chacun se déplacera efficacement et en toute sécurité tant à l'intérieur de la commune que de et vers l'extérieur

Notons que dès le départ les grands enjeux du territoire ont été traduits comme des défis pour être plus facilement mobilisateurs pour la population.

Lors de cette réunion, les participants ont pu expliquer si cet « état de santé » de la commune correspondait à leurs réalités quotidiennes. Ils ont pu compléter, nuancer ou corriger certains éléments et évaluer la véritable pertinence des quatre défis, via une méthode originale de « coup de cœur » très visuelle.



Ils ont également pu découvrir les chiffres clés étonnants de leur commune ainsi que l'ensemble de la cartographie réalisée dans le cadre de ce PCDR.





UNE LARGE DIFFUSION VERS LA POPULATION

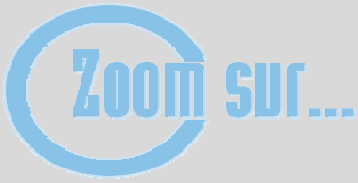
Dès le mois de décembre 2011, un **bulletin communal « spécial »** présentant la synthèse du « regard collectif » a été distribué à l'ensemble des ménages avec notamment pour objectif de permettre aux Hamoisiens de mieux connaître leur commune.

Ce document reprenait non seulement des éléments dits « objectifs » issus du dossier socio-économique mais aussi l'identification des ressources et des problématiques majeures tels que définis par la population. Chaque défi se clôturait par une série de questions à débattre dans le cadre des groupes de travail thématiques, pour lesquels un appel à candidats était lancé par la même occasion.

LA PARTICIPATION AU WEEK-END « WALLONIE BIENVENUE »



Les 10 et 11 novembre 2012, l'ODR s'est invitée au Week-end Wallonie Bienvenue avec pour double objectif de mobiliser les citoyens à participer à leur ODR mais aussi de diffuser le diagnostic à la population. C'est ainsi qu'un quizz était mis à disposition des visiteurs dans les locaux de l'Office communal du Tourisme et de la Culture (OCTC). Ce dernier reprenait des chiffres clés et originaux, suscitant des réflexions et pourquoi pas l'envie de participer aux réunions des groupes de travail.



La communication

Durant toute cette phase de démarrage de l'ODR, une attention particulière a été portée à la communication à destination des citoyens. Bien loin du minimum requis, la commune et ses différents services ont multiplié les démarches envers les citoyens pour les inciter à participer de manière active.

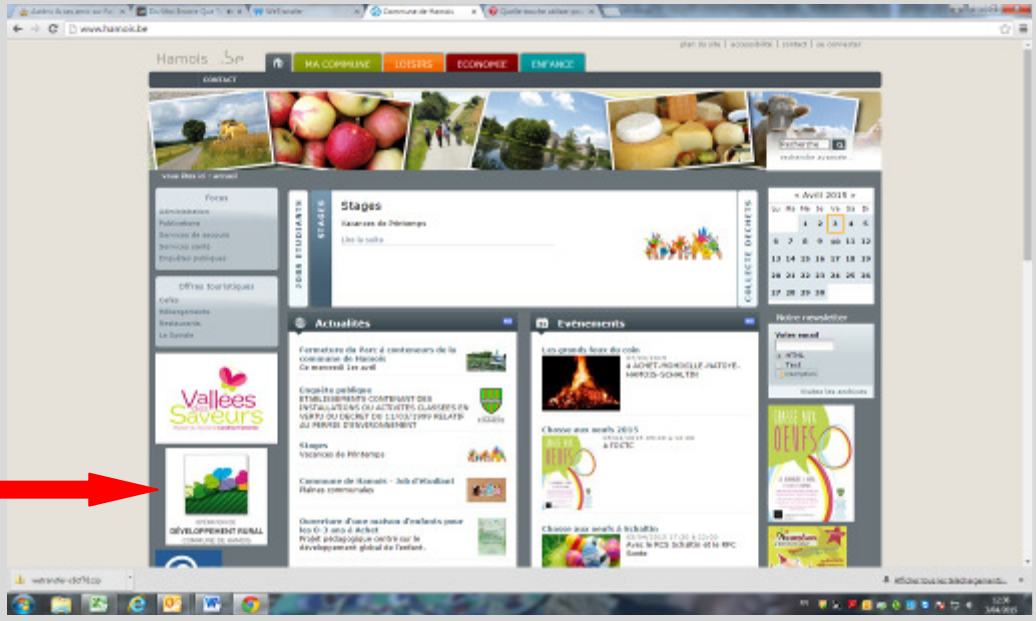
Un logo spécifique et une charte graphique ont été créés pour permettre aux habitants d'identifier directement la communication relative à l'ODR. Les voies de communication ont ensuite été multipliées : Affiches A0 sur la N97, affiches A3 dans l'ensemble des villages, flyers déposés dans les commerces, site internet, toutes-boîtes, toutes-mallettes,… **tous les moyens ont été mis en œuvre pour permettre à chaque habitant d'être informé de la démarche.**

OPÉRATION DE
DÉVELOPPEMENT RURAL
COMMUNE DE HAMOIS

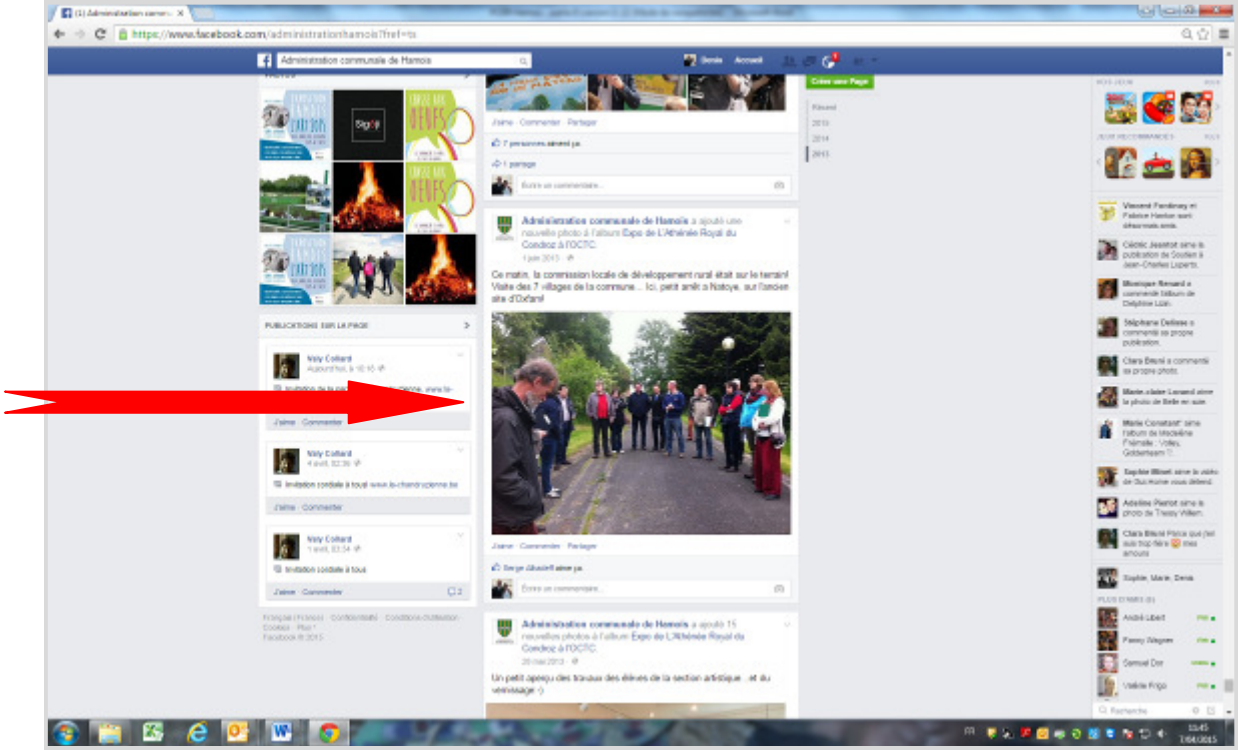
Deux reportages de Matélé (télévision locale) ont aussi été diffusés pour présenter les réunions villageoises de consultation et la synthèse diagnostic qui en a découlé. D'après les évaluations présentées ensuite, l'impact de ces reportages a été important pour crédibiliser la démarche.

Le site internet communal (www.hamois.be) a été utilisé de manière optimale pour permettre au plus grand nombre possible d'habitants d'accéder aux informations relatives à l'ODR et à l'avancée des réflexions. Au départ d'un clic sur le logo, on y retrouve, le dossier socio-économique, le diagnostic partagé, les comptes rendus des différentes réunions, …

http://www.hamois.be/vie-communale/odr



Mais aussi **la page facebook** de la Commune…



Ci-dessus un zoom « facebook » sur la visite de terrain de la CLDR

https://www.facebook.com/administrationhamois?fref=ts

Des exemples de communication figurent en annexe 8 à ce document, ainsi que différents articles de presse parus tout au long de l'ODR (annexe 9).

2.2. Stratégie

2.2.1. Elaboration par les groupes de travail (GT)

Le diagnostic a abouti à la formulation de quatre défis à relever par la commune, dans les 10 années à venir :

Défi n°1 : Parions qu'en 2021, Hamois sera une commune qui aura assuré son développement économique tout en préservant son cadre de vie

Défi n°2 : Parions qu'en 2021, Hamois sera une commune conviviale favorisant le dynamisme associatif et le bien-être de ses habitants

Défi n°3 : Parions qu'en 2021, Hamois sera une commune qui aura su préserver son cadre de vie tout en se préparant aux défis du futur.

Défi n°4 : Parions qu'en 2021, Hamois sera une commune dans laquelle chacun se déplacera efficacement et en toute sécurité tant à l'intérieur de la commune que de et vers l'extérieur

Chacun de ces défis a fait l'objet de la mise en place d'un groupe de travail spécifique, qui s'est réuni 2 ou 3 fois, selon les besoins.

A partir du « diagnostic participatif » qui a permis d'identifier pourquoi on veut agir (pour résoudre les problèmes les plus préoccupants, pour valoriser des ressources spécifiques), les GT avaient pour mission de définir progressivement une stratégie de développement c'est-à-dire de définir où l'on veut aller, et comment. En d'autres mots, ils devaient proposer des objectifs et des projets.

L'invitation à participer aux différents GT a été lancée à tous les habitants de la commune ainsi qu'aux mandataires.
Les GT avaient comme objectifs, en deux ou trois réunions, de :

- s'approprier et affiner le diagnostic *(pourquoi on doit agir?)*
- définir des objectifs de développement *(où on va?)* et de les préciser au moyen d'indicateurs de résultats *(comment verrons-nous si l'objectif est atteint ?)*
- définir des projets et des priorités *(comment ?)*

Le rôle de la FRW a été de proposer des méthodologies participatives pour réaliser ce travail, et d'être l'animateur neutre des débats.

Chaque participant était invité à respecter les règles visant à ce que :

- les GT soient des lieux d'expression pour chacun
- les réflexions soient constructives et respectueuses de l'avis de chacun
- la réflexion porte sur le développement collectif et soutenable de la commune

Lors du premier tour des GT (une réunion par GT), habitants et mandataires ont commencé à définir **« l'horizon à atteindre »**, à savoir les changements concrets qu'ils voulaient voir (et pouvoir évaluer) dans 10 ans. La méthode utilisée a permis d'identifier et/ou de confirmer, pour chaque thème :

1. les principaux constats
2. les principaux problèmes et l'analyse de leurs causes et conséquences
3. les principales ressources
4. les objectifs à atteindre
5. une première série d'indicateurs, permettant notamment d'envisager le caractère durable des objectifs
6. les informations sur les actions mises en place par la commune en réponse à des demandes exprimées par la population





Lors du deuxième tour des GT (une réunion par GT), habitants et mandataires ont poursuivi le travail et commencé à définir le « **chemin à parcourir** », à savoir les projets concrets les plus pertinents pour provoquer les changements souhaités, et les priorités à leur accorder. Concrètement, les participants ont été invités à définir une série de projets susceptibles d'avoir un **réel effet de levier sur le développement communal**, en s'inspirant – mais sans s'y limiter – des propositions émises lors de la consultation citoyenne.

Des « personnes-ressources » ont été conviées à ces réunions pour donner des informations, alimenter les débats et parfois, apporter un « regard extérieur » sur la commune.

Le compte-rendu de chaque réunion a été envoyé à tous les participants et mis en lecture sur le site internet de la commune.

2.2.2. Elaboration par la CLDR

2.2.2.1 L'installation

Suite aux candidatures reçues et à l'approbation de la composition de la CLDR par le Conseil Communal, une première réunion de la Commission locale de développement rural a eu lieu le 14 mai 2013. Les participants y ont reçu toutes les informations nécessaires pour leur permettre de jouer pleinement leur rôle de représentants de la population :

- informations sur le développement rural
- présentation des différents intervenants
- rôle et missions des membres de la CLDR
- étapes à franchir
- …



2.2.2.2 Les premières étapes d'appropriation de la matière et de réflexion

- **Appropriation du diagnostic**
- **Appropriation des résultats des groupes de travail thématiques**
- **Travail sur la stratégie de développement**
- **Travail sur le contenu des projets**
- **Réunion/rencontre avec la CCATM**



Afin de s'approprier de manière globale et transversale le diagnostic communal, les membres de la Commission ont visité l'ensemble des villages de la commune, en car, **le 1er juin 2013**. Une manière de découvrir la commune sous ses différentes facettes mais aussi d'une autre manière qu'au volant de sa voiture. Une belle occasion aussi de permettre aux différents participants de mieux se connaître. Des zooms particuliers ont été effectués aux endroits destinés à des projets communaux d'envergure : extension du zoning de Biron, ZACC de Natoye, Site Oxfam de Natoye, le centre de Hamois,… Les présentations étaient assurées par les agents de développement et les différents échevins présents. Les

participants sont aussi intervenus pour apporter des éclairages spécifiques sur les réalités de certains villages.



La première réunion de travail en chambre a eu lieu **le 18 juin 2013**. Au programme, une première lecture et une première analyse de l'ébauche de stratégie de développement au regard du diagnostic participatif. Sur base d'un questionnement des agents de développement, les participants ont pu vérifier que l'ensemble des atouts communaux étaient valorisés dans la stratégie et que les problèmes évoqués trouvaient une réponse adéquate. Ils ont porté une attention particulière au caractère durable de cette stratégie. Ils ont également eu l'occasion de débattre de l'aspect mobilisateur de la stratégie ainsi que des démarches de consultation complémentaires qu'il serait bon de mener. Ce travail visait également l'appropriation par chacun du diagnostic et des enjeux communaux.

Le second semestre 2013 a été l'occasion de réunir la CLDR à trois reprises via des réunions de travail. Chacun y participant selon ses centres d'intérêts, compétences, … Au programme de chacune de ces réunions, l'analyse d'un défi spécifique au regard des résultats des groupes de travail thématiques et de ses projets. Les réflexions et débats menés ont été l'occasion également d'alimenter la stratégie. La méthode de travail proposée, en sous-groupes de 4 ou 5 personnes, a eu pour conséquence de susciter des échanges intenses et très productifs, apportant une plus-value réelle à l'ensemble du programme.

Le programme :
14 octobre 2013 : analyse du défi 1 et travail sur les projets associés
5 novembre 2013 : analyse du défi 2 et travail sur les projets associés
2 décembre 2013 : analyse du défi 3 et travail sur les projets associés

Ces réunions offraient également la possibilité d'apporter de nouvelles idées, de nouveaux projets pour enrichir l'ensemble des réflexions. C'est en effet avec une vue plus globale et plus « avertie » que les membres de la CLDR ont abordé la matière. Ces réunions ont aussi permis de retravailler les objectifs de développement proposés par les groupes de travail.
La Commission s'est encore réunie à une reprise en 2013 (**le 9 décembre 2013**) pour aborder la thématique spécifique de l'aménagement du territoire pour laquelle de nombreuses explications, parfois techniques, étaient nécessaires. Pour des raisons de cohérence et de dynamique, et à la demande de la CLDR, les membres de la CCATM ont été associés à cette soirée. La séance s'est articulée en trois temps :

1. Présentation des outils relatifs à l'AT
2. Présentation des outils d'application à Hamois
3. Présentation des réflexions menées en la matière par la CCATM depuis son installation.

Ensuite, chacun a pu se positionner sur la pertinence ou non de disposer d'un outil directeur à Hamois, via un questionnaire individuel, destiné à collecter les avis de chacun.



Afin de conscientiser les membres de la Commission sur leur rôle de relais de et vers la population, **le dernier trimestre 2013 et le premier trimestre 2014** ont été l'occasion de leur confier un travail de terrain. Village par village, les membres de la Commission avaient pour objectif de préciser les fiches-projets relatives aux aménagements de convivialité. A chacun sa méthode de travail : consultations spécifiques, organisations de réunions, travail via les associations,… Les méthodes ont été variées et elles ont permis de mieux cibler les besoins et attentes de la population en matière d'aménagements villageois. Cette démarche a constitué un apport réel en matière de participation citoyenne.

2.2.2.3 Les décisions

- la finalisation et l'approbation de la stratégie de développement
- le choix des projets
- la priorisation des projets dans le temps

Après une nécessaire phase d'appropriation et de restructuration de la matière par l'auteur de programme, les travaux ont repris à l'automne 2014 pour un cycle de trois réunions consacrées à :

- La finalisation et l'approbation de la stratégie de développement
- Le choix des projets à retenir
- La priorisation des projets dans le temps

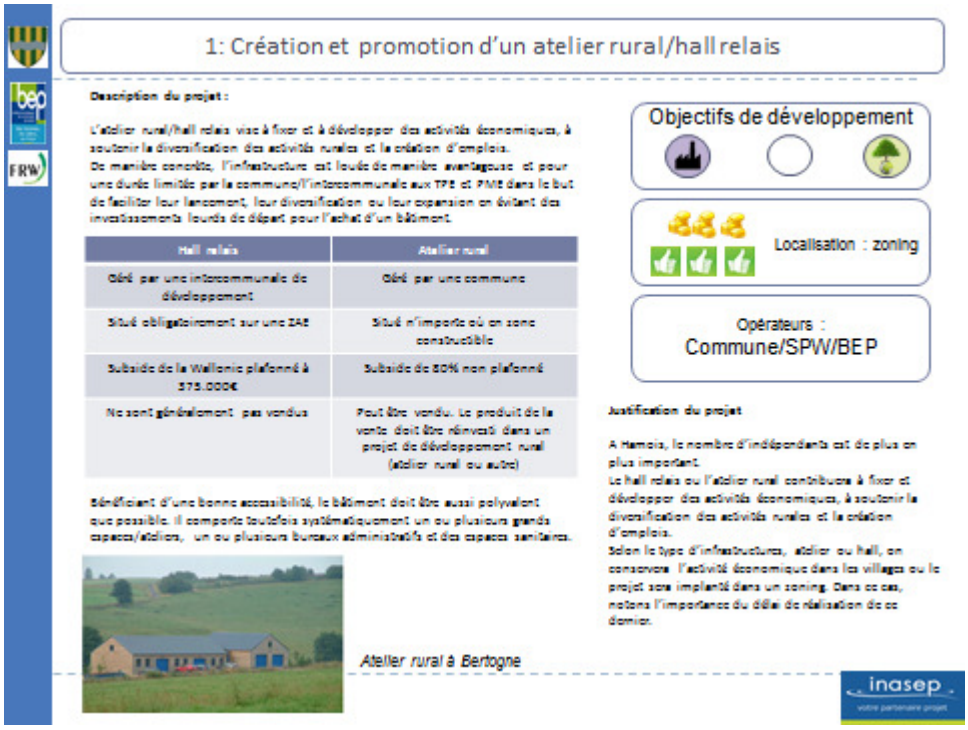
Le travail s'est structuré de la manière suivante :

Pour ces étapes importantes, les agents de développement ont été particulièrement attentifs aux attentes et souhaits des membres de la Commission, qui avaient souligné l'envie de pouvoir travailler sur des documents pédagogiques et à tête reposée.

La méthode de travail a donc été spécifiquement conçue dans cet objectif de fournir aux membres de la Commission de vrais outils de réflexion adaptés à leurs besoins.

La stratégie de développement, intégrant déjà des avis et remarques issus des réflexions de la Commission, a été présentée le 28 octobre. Les participants ont pu réagir et s'exprimer « à chaud ». Pour leur laisser le temps de bien digérer la matière et pour préparer la réunion suivante qui visait l'approbation de la stratégie, ils ont eu la possibilité de répondre à un questionnaire en ligne depuis leur domicile. Au programme de cet outil, des questions fermées (oui/non) mais aussi toute une série de questions ouvertes pour lesquelles l'avis des participants est requis. Chacun des éléments a été ensuite débattu lors de la réunion suivante puisqu'il ne s'agissait pas d'esquiver les débats.

Lors de la réunion du **28 octobre**, la CLDR a reçu un livret de travail reprenant l'ensemble des projets avec, pour chacun d'eux, une description et une justification, ainsi que des éléments nécessaires au travail de priorisation qui leur est demandé : la présence ou non de porteurs de projets, la localisation, l'importance budgétaire, le plébiscite du projet, … Chacun des projets a ainsi été passé en revue et des réponses ont été apportées aux questions d'éclaircissements et de compréhension.



Exemple d'une fiche du livret

La réunion du **18 novembre** a permis de débattre des résultats du questionnaire en ligne et d'apporter une dizaine de modifications supplémentaires à la stratégie, qui a ensuite été approuvée.

Les projets ont également été abordés et la liste définitive a été arrêtée. Chaque participant a ensuite pu remettre son avis personnel sur la priorité à accorder à chacun des projets en lui attribuant un niveau d'importance. Quatre choix étaient possibles : peu ou pas utile, utile sans plus, important ou une priorité absolue.

Enfin la réunion du **27 novembre** a permis de déterminer les différents lots du PCDR. Sur base des résultats des avis de la CLDR, une discussion s'est engagée, prenant en compte des critères essentiels tels que les moyens financiers et humains. L'ensemble des choix de la CLDR ont été confirmés et la liste des projets du lot 1 a même été étendue pour aboutir à une programmation ambitieuse mais réaliste.

Le 15 décembre, les membres de la CLDR ont été invités au Conseil communal pour la présentation du budget. Une bonne occasion de mieux comprendre les réalités budgétaires d'une commune et les contraintes liées aux investissements potentiels. Lors de cette séance, la stratégie de développement et la répartition des projets en différents lots ont été présentés.

Lors de sa séance du **22 avril 2015**, la Commission a eu l'occasion de travailler sur les versions presque finalisées des fiches-projets du lot 1, en ligne directe avec leur auteur, l'INASEP. Pour préparer la séance de travail, les fiches-projets ont été envoyées trois semaines auparavant aux membres de la Commission pour lecture et formulation des remarques, qui ont dans la foulée été intégrée aux fiches-projets

C'est finalement le 4 mai, au terme d'une soirée conviviale, que l'avant-projet de PCDR a été approuvé à l'unanimité ainsi que la première demande de convention « Liaison douce Hamois-Achet », à une abstention près.

CONCLUSION

La CLDR s'est donc réunie à 12 reprises avec comme ligne de conduite :

- La volonté d'élaborer un PCDR durable, global et cohérent, prenant en compte à la fois les spécificités locales et les grands enjeux de société actuels (cf. partie III de ce PCDR).
- La volonté d'élaborer un PCDR ambitieux mais réaliste dans sa mise en œuvre, tant du point de vue humain que financier.
- La volonté de travailler dans un juste rapport temps/qualité
- La volonté d'écouter et de comprendre les avis de chacun

2.2.3 Le travail du Collège communal

Il est important de souligner que le Collège communal dans son ensemble s'est totalement investi dans son opération de développement et donc dans la construction de la stratégie de développement.

Très disponibles dans les échanges et dans la transmission d'informations, les membres du Collège communal, et donc également ceux qui ne font pas partie de la CLDR, se sont investis dans les groupes de travail et dans l'appropriation de la stratégie.

A différents moments, ils se sont réunis avec les agents de développement et l'auteur de PCDR pour remettre des avis ou préparer les réunions de CLDR, avec une réelle volonté de faire place à la participation citoyenne.

Le Collège communal est surtout intervenu à deux stades clés de l'ODR :

1. **Lors du travail sur les projets à retenir.**

Sur base du travail de la CLDR effectué lors des réunions facultatives du dernier trimestre 2013, le Collège communal a passé en revue, avec l'auteur de PCDR et la FRW, l'ensemble des projets afin d'en effectuer un regroupement et une réorganisation mais aussi pour identifier les projets en cours ou réalisés depuis la mise en place des groupes de travail thématiques.

Ce travail s'est opéré dans le plus grand respect de la participation citoyenne. Pour preuve, seuls quatre projets ont été abandonnés par manque de contenu ou parce qu'il s'agissait de projets privés ou encore parce qu'ils ne correspondaient pas à de réels besoins et qu'ils avaient été exprimés par une seule personne. Il s'agit des projets suivants :

- Création d'un centre d'excellence informatique et de recherches en ruralité
- Création d'une ou plusieurs « oasis de vie » initiative privée, intégrée dans d'autres fiches
- Etude, quartier par quartier, des aménagements de convivialité à aménager à Schaltin
- Jeunesse : développement d'un plan d'action sur base d'état des lieux préalable des ressources et des besoins (déjà 8 comités de jeunes, 3 Patro,…)

Les explications nécessaires ont été fournies à la CLDR.

2. **Lors de la priorisation des projets retenus.**

Le Collège communal a analysé le résultat de la première priorisation par la CLDR pour en étudier plus avant la faisabilité et la mise en œuvre opérationnelle dans les délais prévus. Là encore, la participation a été pleinement respectée puisque le lot 1 tel que proposé par la CLDR a été intégralement maintenu. Seuls quelques projets du lot 2 ont été « remontés » en lot 1 pour des raisons de cohérence. Les visions citoyennes et politiques se sont donc bien coordonnées.

2.4 L'élaboration des fiches-projets

2.4.1 Une méthode de travail participative

L'élaboration des fiches-projets s'est aussi réalisée de manière participative. Outre la CLDR, les personnes impliquées sont nombreuses.

L'auteur de programme a mis en place des consultations ciblées, des tables-rondes ou des groupes de travail de manière à regrouper les forces vives concernées par la future mise en œuvre des fiches-projets.

Voici la synthèse des personnes associées pour la rédaction des fiches du lot 1 :

Fiches-projets du lot 1	**Contributeurs**
Sécurisation des points noirs en matière de sécurité routière	Service communal des travaux Echevine de la mobilité Conseiller en mobilité FRW CLDR Groupe de travail mobilité
Prise en considération des problématiques du vieillissement des aînés (services)	Echevine Conseil communal consultatif des aînés GAL
Création de places d'accueil pour la petite enfance (locaux pour co-accueillantes)	Echevine la Petite Enfance Les Arsouilles Le CPAS
Amélioration de la qualité des eaux	Le Contrat de Rivière Le GAL L'Echevine de l'Environnement
Réflexion globale sur la mobilité	Un groupe de travail a été mis en place (cf. ci-dessous).
Liaison douce Hamois-Achet	
Mise en œuvre d'une politique communale de l'environnement et de l'énergie	Le GaL L'Echevin de l'environnement et de l'énergie Le guichet de l'Energie
Aménagement du cœur de village d'Achet	Consultation spécifique des habitants La CLDR L'INASEP
Elaboration et mise en œuvre d'un outil d'aménagement du territoire dans le but de préserver les paysages ruraux	Le Collège communal La CCATM La CATU Le BEP
Aménagement de la place d'Emptinne	La CCTAM L'INASEP

	Le Collège communal
Actions de soutien à l'économie locale	L'Echevine de l'économie Le BEP Consultation ponctuelle de commerçants
Mise en place d'un réseau des associations	Echevin du Sport Coordinatrice ATL Régie communale autonome des Sports Office communal du Tourisme et de la Culture
Mise en place d'une plateforme interservices au sein de l'administration communale	Le Directeur Général

2.4.2 Consultation des habitants d'Achet

Le 21 avril 2015, la fiche-projet « aménagement d'un espace de convivialité et de rencontre à Achet » a été présentée aux habitants du village, invités en toutes-boîtes.

L'objectif de la soirée était de présenter et d'échanger avec les habitants sur ce projet afin de vérifier qu'il réponde correctement aux attentes et besoins des villageois.

3. PRESENTATION DES RESULTATS DES REUNIONS D'INFORMATION, DE CONSULTATION, DES GROUPES DE TRAVAIL ET DE LA CLDR

3.1 Diagnostic participatif : résultats des diverses étapes de la consultation de la population

Les résultats des diverses étapes de consultation de la population, croisés avec l'analyse des données objectives, ont permis d'opérer une première synthèse-diagnostic, structurée sous forme de tableau analytique complet, pointant les principales ressources du territoire mais aussi les problématiques à traiter.

Ce tableau est repris en annexe. Il a servi à élaborer le diagnostic repris en partie III de ce PCDR. Il a aussi permis de structurer les réflexions autour de quatre grands enjeux présentés comme des défis pour l'avenir :

Défi n°1 : Parions qu'en 2021, Hamois sera une commune qui aura assuré son développement économique tout en préservant son cadre de vie

Le défi n°1 vise la création d'activités porteuses d'emploi et à développer l'attrait de Hamois, tant pour les acteurs économiques, en ce compris les agriculteurs, que vis-à-vis des touristes et des habitants de la communes, tout en veillant à préserver la qualité du cadre de vie.

Défi n°2 : Parions qu'en 2021, Hamois sera une commune conviviale favorisant le dynamisme associatif et le bien-être de ses habitants

Le défi n° 2 vise à favoriser le dynamisme associatif, à développer la convivialité et à raffermir les liens sociaux notamment par l'aménagement de lieux de rencontre et de convivialité et la création d'évènements propices aux rencontres. Ce défi vise également à permettre le bien-être de tous les habitants, que ce soit via un accès aux logements pour tous ou via une amélioration de la prise en charge de chacun, des plus jeunes aux ainés.

Défi n°3 : Parions qu'en 2021, Hamois sera une commune qui aura su préserver son cadre de vie tout en se préparant aux défis du futur.

Le défi n°3 vise à une meilleure protection et valorisation des ressources naturelles, bâties et culturelles du territoire, indispensables pour la qualité du cadre de vie des habitants et pour son attrait touristique. Il s'agit également de prendre en compte les préoccupations énergétiques comme un défi majeur du futur que ce soit en vue de réduire les émissions de gaz à effet de serre ou la facture énergétique des ménages et de la collectivité.

Défi n°4 : Parions qu'en 2021, Hamois sera une commune dans laquelle chacun se déplacera efficacement et en toute sécurité tant à l'intérieur de la commune que de et vers l'extérieur

Le défi n°4 vise à développer les modes de déplacements alternatifs à la voiture individuelle, en ce compris les modes de déplacements doux, pour toutes les catégories de la population tant à l'intérieur de la Commune que de et vers les pôles voisins. Il vise également à lutter contre l'insécurité routière ressentie ou effective et à permettre la mise en place d'une politique globale et cohérente sur la commune en matière de mobilité.

3.2 Stratégie : Résultats du travail des GT

3.2.1 Le résultat des groupes de travail par défi

Comme expliqué dans la partie méthodologique, pour chacun des quatre enjeux majeurs définis au terme de l'étape du « regard collectif », les groupes de travail ont analysé les principaux problèmes pour ensuite énoncer des objectifs de développement qui y répondent (premières propositions). Les GT ont aussi élaboré des premières propositions de projets (intitulés génériques et détail des actions à mener) ainsi que des critères d'évaluation qui permettront de voir s'ils ont été atteints.

Les pages qui suivent présentent les résultats des GT, non pas GT par GT mais par défi, ce qui en offre une lecture plus transversale.

Défi 1 Parions qu'en 2021, Hamois sera une commune qui aura assuré son développement économique tout en préservant son cadre de vie

Objectif 1 : Affirmer le caractère rural des villages

Pour atteindre cet objectif, il serait nécessaire

- de garder la vie et les activités dans les villages (agriculture, écoles, associations, commerces locaux…) tout en préservant la fonction de chacun au sein des villages.
- de valoriser le métier d'agriculteur ainsi que les personnes qui font fonctionner le domaine agricole. Concrètement, cela passe par le soutien à la diversification agricole locale, la rencontre avec les agriculteurs, de meilleurs contacts entre ruraux et néo-ruraux, des nouveaux habitants qui connaissent les réalités rurales.

Les publics concernés	Les indicateurs (ce qui permettra de voir si les résultats sont atteints)
Agriculteurs, habitants et nouveaux habitants, acteurs économiques locaux	• Chaque habitant pourra citer les agriculteurs de son village • On disposera d'un équivalent de la route du fromage à Havelange avec des produits fermiers • Les agriculteurs seront satisfaits d'exercer leur profession à Hamois

Les idées de projets :

- Elaboration d'un Charte de vie à signer par les nouveaux habitants
- Accompagnement des producteurs/agriculteurs dans la diversification et la promotion de leurs activités
- Développement de la vente directe
- Mise en place de mesures favorisant l'accès des jeunes agriculteurs aux terrains communaux

- Création d'autres formes de commerces locaux (produits du terroir, commerces ambulants,…). Réfléchir en termes de services et pas de rentabilité ou de commerces-types.
- Création de maisons multiservices (commerces-terroir-tourisme-artisanat…). Par exemple, en aménageant une église. Cette maison serait aussi un lieu de rencontre et pourrait répondre à des besoins de consommation et des besoins relationnels.
- Actions de promotion des produits du terroir par des publicités dans les journaux, sur le web, par une journée du terroir,…
- Mise en place de mesures facilitant les projets différenciés plutôt qu'intensifs (ex : poulet de qualité différenciée plutôt que poulailler industriel de 40.000 poulets)
- Renforcement de la crédibilité des producteurs sur les « labels » qu'ils proposent (bio,…)

Objectif 2 : Mettre en place des conditions favorables au développement de l'emploi local

Pour atteindre cet objectif, il serait nécessaire de

- développer une réflexion sur les besoins économiques et commerciaux non rencontrés
- développer au maximum les infrastructures pour l'essor des indépendants et du télétravail
- développer au maximum les nouvelles technologies de l'information et de la communication pour l'essor des indépendants et du télétravail
- conforter le fait que Hamois est une commune d'entrepreneurs.

Les publics concernés	Les indicateurs (ce qui permettra de voir si les résultats sont atteints)
Indépendants, employés, habitants, acteurs économiques, demandeurs d'emploi	• Le développement du télétravail • Le fait de disposer de bonnes connexions GSM à Scy notamment • Le nombre d'entreprises en activité à Hamois sera maintenu ou amélioré

Les idées de projets :

- Mise en œuvre de 2-3 halls-relais/ateliers ruraux, pas excentrés des villages, voire les aménager dans du bâti existant (ancienne ferme ?) notamment pour permettre aux jeunes indépendants de concrétiser des projets innovants
- Réaménagement et mise en valeur du centre de Hamois
- Création d'un zoning ou d'un espace destiné aux entreprises afin de permettre à chacun de développer son projet professionnel
- Mise en place de mesures pour favoriser l'emploi, le maintien, l'augmentation, la facilité d'installation de jeunes indépendants
- Formation des habitants (jeunes, actifs, aînés,…) aux nouvelles technologies de l'information et de la communication

Objectif 3 : Identifier, affirmer et promouvoir l'image de marque de la Commune (notamment au niveau de la propreté, de l'état des routes, du respect de l'environnement…)

Pour atteindre cet objectif, il serait nécessaire

- d'améliorer l'utilisation de la nature par les agriculteurs afin qu'ils ne l'usent pas, notamment au niveau des paysages, en collaboration avec la Commune.
- de favoriser le respect des normes environnementales par les agriculteurs en tenant compte du nombre important de contraintes.
- de faire du Bocq le fil conducteur de l'image de la Commune, le préserver et le valoriser

Public concerné	Les indicateurs (ce qui permettra de voir si les résultats sont atteints)
Touristes, acteurs économiques liés au tourisme, habitants, agriculteurs	• Une commune plus propre, avec des eaux de qualité • Une cohésion sociale améliorée • Le nombre de projets développés autour du Bocq

Les idées de projets :

- Utilisation du blason de la Commune dans le cadre de la mise en valeur du Bocq
- Faire du Bocq une priorité pour l'INASEP dans son programme de réalisation des stations d'épuration
- Hamois « commune verte et fleurie » (lutte contre les pollutions de tous types et promotion de la « belle nature »).
- Mise en place de système d'épuration des eaux par lagunage.

Objectif 4 : Développer une politique de coordination favorisant le développement d'un tourisme vert et diffus, par la valorisation des ressources locales

Pour atteindre cet objectif, il serait nécessaire de

- développer le tourisme en s'appuyant sur le Bocq et ses affluents et sur les circuits
- faire de Hamois une commune de référence en matière de patrimoines
- enrichir les structures d'encadrement du tourisme
- développer une politique de coordination des acteurs touristiques en mettant en place un réseau des opérateurs touristiques et en valorisant les ressources humaines (artisans et producteurs), architecturales, naturelles. Il faudra favoriser les synergies entre opérateurs et donner une identité au territoire.
- développer l'offre au départ du Ravel et du réseau de promenades

Public concerné	Les indicateurs (ce qui permettra de voir si les résultats sont atteints)
Touristes, acteurs économiques liés au tourisme, habitants	• Disposer d'une carte des sentiers, d'un panneau sur le patrimoine (exemple d'Assesse) • Le nombre d'investisseurs extérieurs actifs sur la Commune

Les idées de projets :

- Décentralisation de l'information sur les artisans
- Balisage des chemins et sentiers adéquats pour les différents utilisateurs (piétons, vélos, chevaux, attelages,…).
- Création d'une microcentrale hydroélectrique sur le Bocq (s'il existe une épuration en amont)
- Développement de « paquets » touristiques (découverte patrimoine, artisanat, gastronomie, nature avec logement type gîte/chambre d'hôte)
- Réalisation de campagnes touristiques fortes, annuelles ou bisannuelles, avec une thématique, un slogan.
- Formation de personnel qualifié pour le domaine du tourisme (guides, accueil,…)
- Mise en place de promenades contées (du type de celles réalisées par l'école d'Achet en 2010).
- Profiter de la valorisation du Bas-Bocq pour valoriser le Haut-Bocq
- Réalisation d'un atlas des sentiers
- Mise à disposition de l'information sur les artisans à l'OCTC
- Organisation de visites dans les ateliers d'artisans régulièrement
- Création d'un office du patrimoine. Il sera chargé de valoriser les paysages, l'architecture et les produits du terroir par le biais de supports visuels et des nouvelles technologies
- Mise en place d'une signalétique pour les éléments du patrimoine bâti et naturel (chemins de promenade,…)
- Création d'une asbl citoyenne pour fédérer les habitants pour des actions concrètes et de promotion pour développer le tourisme et préserver le patrimoine rural et l'environnement
- Mise en place de mesures pour attirer des investisseurs externes à la commune (logement, tourisme). Cela permettrait un retour pour les artisans en tous genres.

Défi 2 Parions qu'en 2021, Hamois sera une commune conviviale favorisant le dynamisme associatif et le bien-être de ses habitants

---

Objectif 1 : Soutenir le développement des associations et des dynamiques villageoises par la mise en œuvre d'infrastructures adaptées

Pour atteindre cet objectif, il serait nécessaire

- D'analyser et de définir préalablement les localisations, les usages, les fonctions,… afin de développer des espaces de convivialité dans les villages de manière adaptée (notamment au niveau du bâti et des dynamiques villageoises existantes)
- de prendre en compte la problématique des jeunes
- de prendre en compte l'accès à ces espaces publics notamment pour les déplacements doux (marche, vélo,…)
- de réaliser un inventaire des salles existantes (état de la salle, nom du gestionnaire, affectation, …) mais aussi des lieux de culte, potentiellement exploitables.
- de faire correspondre l'offre et la demande en matière de gestion des salles de la manière la plus efficace possible
- promouvoir la mixité afin de favoriser l'intégration de chacun

Les idées de projets :

- Aménagement des centres de village
- Installation de mini-infrastructures sportives pour petits et grands dans les villages où il n'y a pas de hall (à proximité des plaines de jeux ou endroit disponible…)
- Développement de projets autour des espaces publics avec les jeunes non-structurés
- Rénovation des locaux de l'OCTC
- Adaptation de certaines salles communales pour les rendre polyvalentes et adaptées aux besoins
- Installation de mini-infrastructures sportives pour petits et grands dans les villages où il n'y a pas de hall (à proximité des plaines de jeux ou endroit disponible…)
- Mise en place d'une maison de jeunes avec un animateur pour aller à la rencontre des jeunes de tous les villages.

Objectif 2 : Améliorer la communication, la coordination des associations entre elles, avec la Commune et vis-à-vis de la population

Pour atteindre cet objectif, il serait nécessaire

- de mutualiser les moyens humains et matériels disponibles sur la Commune
- de développer des actions culturelles, sportives et récréatives pour toutes les générations
- de définir une politique culturelle cohérente qui englobe la production et la consommation de culture

Les idées de projets :

- Création d'un réseau des associations
- Proposition de modèles de contrats pour le prêt de matériel entre associations
- Création d'une banque de données reprenant les ressources de la Commune (infrastructures, matériel, moyens humains disponibles, évènements, répertoire détaillé des salles (potentiel et limites)…). Celle-ci serait accessible via le site web de la Commune, la Gazette du Mayeur ou la brochure « Vivre à Hamois »
- Organisation d'une journée des associations. Création d'un encart « échanges, besoin d'info, petites annonces » dans le bulletin communal, le site internet ou des toutes-boîtes pour développer et améliorer la communication des associations et des habitants
- Création d'une liste d'adresses et d'un calendrier d'évènements à mettre à la connaissance de tous
- Mise en place d'un « parrainage » au sein des associations afin d'assurer la transition quand les membres plus âgés partent
- Mise en place d'une politique cohérente et équitable d'allocation de moyens financiers, humains et matériels aux associations en passant par un inventaire spécifique des besoins
- Développement du site communal dans son aspect associatif et culturel
- Elaboration de solutions pour assurer la « relève » au niveau du bénévolat
- Création d'une Régie des Sports

- Traité dans défi 1 : Mise en valeur des talents et initiatives locales (artistes, artisans), en restant cohérent par rapport à l'échelle du territoire et l'offre culturelle avoisinante.

Objectif 3 : Renforcer l'information et la mobilisation citoyenne

Pour atteindre cet objectif, il serait nécessaire de

- Continuer à développer des outils performants
- S'appuyer sur les nouvelles technologies de l'information et de la communication, notamment pour permettre le téléchargement de documents administratifs (e-services)
- Développer les occasions de rencontre entre le personnel communal (notamment des travaux) et les habitants afin d'améliorer la connaissance et l'image des services communaux.
- Renforcer l'intégration et la participation de chacun.

Les idées de projets :

- Mise en place d'un guichet téléphonique unique et d'une boîte mail unique afin d'améliorer l'efficience de l'information au citoyen.
- Développement d'une politique d'intégration (via un éducateur de rue) par rapport à la cité Vivaise.

Objectif 4 : Augmenter le nombre de places d'accueil de la petite enfance

Pour atteindre cet objectif, il serait nécessaire de

- Continuer à mettre l'accent sur cette question fondamentale
- Continuer à proposer des solutions adaptées à la demande, surtout au regard du contexte démographique de la commune.

Les idées de projets :

- Création de locaux ou utilisation de locaux existants non-utilisés pour l'accueil de la petite enfance
- Développement de la prise en charge de la petite enfance à proximité des écoles des différents villages de l'entité

Objectif 5 : Développer ou renforcer les synergies en matière d'accueil extra-scolaire, de manière à proposer une offre globale et cohérente

Pour atteindre cet objectif, il serait nécessaire de

- Continuer à proposer des solutions adaptées à la demande, surtout au regard du contexte démographique de la commune.
- Poursuivre la politique menée par la commune depuis quelques années, notamment pour les 3 à 6 ans.
- Renforcer la promotion des services offerts en la matière

Objectif 6 : Développer une politique globale et cohérente pour répondre au vieillissement de la population

Pour atteindre cet objectif, il serait nécessaire de

- Compléter l'offre de services aux aînés de manière à couvrir tous les besoins rencontrés par les aînés pour leur maintien à domicile
- Favoriser la modularité des habitations, en tenant compte de toutes les contraintes qui peuvent exister (administratives, financières, sociales,…).
- Proposer des solutions en matière de logement
- Développer des projets intergénérationnels, afin de valoriser le temps libre, les connaissances et le savoir-faire des aînés.

Les idées de projets :

- Création d'un lieu d'accueil de jour pour les aînés
  - avec des repas centralisés et prise en charge des déplacements vers ce lieu
  - et pour les travailleurs de la Commune. Ce bâtiment pourrait être localisé près d'une crèche, d'une maison de repos, de logements pour les aînés
  - et la petite enfance afin de créer des liens entre les différentes générations
- Encadrement de la petite enfance dans un cadre intergénérationnel
- Edition d'un guide des services aux aînés
- Mise en œuvre de collaborations entre le Conseil consultatif des Aînés et les Arsouilles.
- Développement de logements intergénérationnels.
- Développement de logements adaptés aux PMR.

Défi 3 Parions qu'en 2021, Hamois sera une commune qui aura su préserver son cadre de vie tout en se préparant aux défis du futur

Objectif 1 : Préserver et valoriser le capital « eau » de la commune

Pour atteindre cet objectif, il serait nécessaire :

- De conscientiser et responsabiliser chaque citoyen à la question de la qualité des eaux.
- De lutter pour une préservation ou une amélioration de la qualité des eaux du Bocq et de ses affluents mais aussi des points de captage.
- De valoriser le Bocq et ses affluents pour le potentiel naturel mais aussi touristique, identitaire, patrimonial et énergétique qu'ils représentent.
- D'envisager la question de l'égouttage de manière globale, sans forcément attendre une intervention régionale. Réfléchir à la question de l'épuration en zone autonome de manière collective par exemple.

Les idées de projet :

- Actions de sensibilisation à la qualité de l'eau
- Mise en œuvre de projets innovants visant l'épuration des eaux (projets d'épuration collective en zone autonome, lagunage,…)
- Valorisation hydroélectrique du Bocq et de ses moulins.

- Mise en œuvre de projets de préservation des berges.

Objectif 2 : Développer une politique prospective d'aménagement du territoire visant l'utilisation parcimonieuse du sol et le maintien de villages vivants et dynamiques (mixité des fonctions)

Pour atteindre cet objectif, il serait nécessaire

- De prendre en compte l'urbanisation future de la commune, de manière à utiliser le sol de manière parcimonieuse.
- D'envisager la politique d'aménagement du territoire de manière globale et prospective, y compris la destination à donner aux ZACC (sur le long terme, 15 à 20 ans), en privilégiant les interactions qui existent entre les différentes fonctions du territoire (habitat, zones agricoles, espaces publics, zones de loisirs, activités économiques, valorisation du patrimoine public et privé, des paysages,…), afin de maintenir des villages vivants et dynamiques où se côtoient différentes activités. Le tout dans le maintien du caractère rural de l'entité.
- D'envisager les cœurs de village dans leur globalité (traversée routière, mobilité, aspect esthétique, préservation et mise en valeur du patrimoine, valorisation des commerces éventuels, lieux de rencontre, de convivialité, de jeux, de loisirs, …).
- De mieux prendre en compte la préservation de l'environnement et des ressources disponibles sur le territoire communal.
- De sensibiliser les habitants à la préservation de ce capital communal qu'est le cadre de vie, y compris le patrimoine local.

Les idées de projet :

- Elaboration et mise en œuvre d'un schéma de structure communal.
- Elaboration et mise en œuvre d'un ou plusieurs outils de gestion à définir.
- Aménagement et valorisation des cœurs de village visant une plus grande convivialité, notamment à Hamois et Achet.
- Sensibilisation des propriétaires privés au maintien et à la préservation de leur patrimoine.

Objectif 3 : Encourager la participation des Hamoisiens dans une politique de valorisation et de protection du patrimoine naturel

Pour atteindre cet objectif, il serait nécessaire :

- De développer une réelle politique permanente de conscientisation et de sensibilisation au respect de l'environnement au sens large
- De développer une réelle politique communale de Développement Durable, afin d'encourager la prise de conscience par les citoyens et donc une participation citoyenne massive dans les projets et actions mis en œuvre
- De préserver et valoriser la richesse naturelle (paysages, forêts,…) de la commune, notamment par la mise en place d'outils de gestion de la nature.

Les idées de projet :

- Engagement d'un éco-conseiller communal

- Elaboration et mise en œuvre d'un PCDN
- Création d'une association ou d'un mouvement d'éducation permanente
- Création d'une journée citoyenne (débats, rencontres informatives, actions concrètes,…).
- Mise en œuvre d'un programme de formation pour tous qui allie théorie et visites de terrain (exemples de thèmes : l'eau, les déchets, les produits phytosanitaires, la préservation de la biodiversité,…)
- Mise en œuvre de projets citoyens (plantations d'arbres en partenariat avec la commune, aménagement de nichoirs, journées de ramassage des déchets, réalisation de panneaux pour les bords de route,…)
- Actions de sensibilisation à l'environnement (lutte contre les déchets, …)
- Valorisation à des fins touristiques (paysages, forêts, Bocq) de la richesse naturelle de la commune.

Défi 4 Parions qu'en 2021, Hamois sera une commune dans laquelle chacun se déplacera efficacement et en toute sécurité tant à l'intérieur de la commune que de et vers l'extérieur

Objectif 1 : Sécuriser les villages pour une meilleure complémentarité entre les différents usagers et une protection accrue des usagers faibles

La question de la sécurité routière a fait l'objet de nombreuses réactions lors des réunions villageoises de consultation. Les habitants ont pointé une série de points noirs posant des problèmes plus ou moins importants de sécurité.

Pour traiter ces différentes questions de la manière la plus objective possible, une méthode de travail a été élaborée en partenariat avec l'IBSR.

Il s'agit de remplir une fiche descriptive pour chaque point noir reprenant le lieu et les problèmes qui se posent. La FRW envoie ensuite les fiches complétées à la commune et à l'IBSR. Leurs spécialistes d'aménagement étudieront chacune de ces fiches et viendront se rendre compte sur place des soucis rencontrés lors d'une visite de terrain à laquelle les personnes qui auront rempli une ou plusieurs fiches seront invitées. Ils élaboreront ensuite un diagnostic complet et feront des propositions concrètes d'aménagements.
La commune disposera donc d'un inventaire complet des problèmes et solutions envisagées.

Objectif 2 : Développer de manière globale et cohérente les services de mobilité et les possibilités de liaison entre villages

Les participants soulignent le fait que pour développer la mobilité douce, **il est essentiel de sécuriser l'espace dédié aux usagers faibles**.

- **Idée transversale : Créer un lien cyclable entre les villages. Et au-delà, entre les communes (ex : piste cyclable entre Natoye et Assesse).**

Une série d'idées sont émises :

- Développement du covoiturage, notamment du système VAP (voitures à partager).
- Mise en place d'un minibus de ramassage communal pour les trajets vers les loisirs et les écoles. L'échevine en charge de la Mobilité attire l'attention des participants sur la difficulté d'organiser un timing adéquat.
- Développement des Pédibus et Vélobus (ramassage scolaire à pied et à vélo). La formule est organisée dans le cadre de la Semaine de la Mobilité. Il serait intéressant de la pérenniser tout au long de l'année.
- Création d'un SEL (service d'échanges local).
- Création de permanences de l'administration communale décentralisées.
- Création d'un arrêt de l'express bus Namur-Bastogne à la Belle-Maison (carrefour de la N4 avec la Route d'Andenne).
- Amélioration de la sécurité de la traversée de la N87 à Hamois.
- Introduction du cheval dans les déplacements au quotidien
- Promotion des vélos électriques.

En conclusion de l'exercice réalisé, les participants tiennent à souligner que la voiture reste indispensable en milieu rural, ce qui pose évidemment certaines questions quant au maintien de ce défi comme défi à part entière.

3.2.2 La synthèse des groupes de travail

Sur base de ces différents éléments, l'auteur de programme a rédigé une proposition de synthèse (repris ci-dessous) sous forme de stratégie de développement provisoire à proposer à la CLDR.

Cette proposition passe de quatre à trois défis. Considérant les résultats des échanges menés lors du retour à la population et les résultats du groupe de travail relatif à la mobilité, l'auteur de programme a proposé d'intégrer les aspects de mobilité dans le défi 3, comme enjeu du futur, au même titre que l'énergie, l'aménagement du territoire ou la protection du Patrimoine. Le défi « mobilité » semblait en effet, à lui seul, peu parlant pour les Hamoisiens. L'auteur a également proposé de regrouper les éléments d'information, communication et mise en réseau autour d'un fil rouge puisque ces thèmes revenaient de manière transversale aux différents défis.

Ci-dessous, la stratégie proposée à la CLDR :

Défi n°1	**Défi n°2**	**Défi n°3**
Parions qu'en 2025, Hamois sera une commune attractive qui aura su maintenir une économie locale dynamique	**Parions qu'en 2025, Hamois restera une commune conviviale favorisant le dynamisme associatif et le bien-être de ses habitants**	**Parions qu'en 2025, Hamois sera une commune proactive qui aura su préserver son cadre de vie tout en intégrant les enjeux du futur**
Fil rouge : Vers une plus grande implication des citoyens dans leur commune…		
Objectifs de développement : • **Mettre en place les conditions favorables au maintien et au développement d'activités économiques et à la création d'emplois locaux, en adéquation avec l'évolution du monde du travail** • **Affirmer le caractère rural, notamment agricole, des villages** • **Développer un tourisme vert et diffus en valorisant les ressources locales**	**Objectifs de développement :** • **Maintenir la population dans son lieu de vie en développant des services de proximité accessibles et adaptés aux besoins et aux modes de vie de la population** • **Favoriser l'accès au logement pour tous** • **Soutenir le développement des associations** • **Soutenir le développement des dynamiques villageoises** • **Sécuriser l'espace-rue dans le but de favoriser la cohabitation des différents usagers**	**Objectifs de développement :** • **Développer une politique prospective d'aménagement du territoire visant l'utilisation parcimonieuse du sol et le maintien de villages ruraux vivants et dynamiques** • **Sensibiliser les habitants à la protection et à la valorisation du patrimoine bâti, naturel et culturel** • **Rendre la commune et ses habitants plus autonomes vis-à-vis des énergies fossiles** *a.* ***Concevoir différemment la production et la consommation locale d'énergie*** *b.* ***Développer les modes de déplacements doux, comme alternative à la voiture***

3.3 Le groupe de travail « action » Patrimoine



Afin de maintenir la dynamique citoyenne tout au long de l'opération, un groupe de travail « action » a été mis en place avec pour objectif de mieux faire connaître le Patrimoine (paysager, naturel et bâti) à la population de l'entité.

Deux initiatives apportant une bonne visibilité à l'ODR ont vu le jour dans ce cadre :

3.3.1 « Entre Pierre et Bocq » - le 30 juin 2012

Organisée par une douzaine de bénévoles, cette journée visait la découverte du Patrimoine de l'entité pour les habitants de la commune. Le principe : une visite en car à la découverte des différents villages et de leurs richesses patrimoniales. La journée était agrémentée d'un repas convivial.

En parallèle, un concours et une exposition photo sur le thème du patrimoine ont aussi permis de faire découvrir le patrimoine sous une approche parfois originale.

Une cinquantaine de personnes ont participé à la visite.



Visite du moulin de Scoville – journée « Entre Pierres et Bocq »

3.3.2 « RAVeL en fête » - Le 30 juin 2013

Fort de cette enrichissante expérience et sur base d'une évaluation très positive, le groupe de travail a décidé de se lancer en 2013 dans l'organisation d'un événement de plus grande envergure.

Un projet a été déposé dans le cadre d'un appel de la Maison du Tourisme et des partenariats ont été construits par le groupe de travail : le GAL, l'APAQ, la Maison du Tourisme, l'Office communal du Tourisme et de la Culture,…

Plus de 600 visiteurs, touristes et habitants sont venus faire la fête autour du RAVeL et découvrir :

- Des itinéraires pédestres, cyclistes et équestres à la découverte du Patrimoine local
- Des animations « nature », notamment autour du Bocq
- Des animations « vélos »
- Des concerts
- Une exposition sur l'histoire de la ligne 126
- …

Une exceptionnelle réussite pour cet événement. Un bel exemple de dynamique citoyenne qui a mis en lumière la détermination et la force de travail des bénévoles, dont certains, membres assidus des groupes de travail et de la CLDR.



Les vidéos de ces deux manifestations sont présentes sur le dvd joint. Elles donnent un bon aperçu en images de la dynamique et de la qualité de ces initiatives citoyennes.

3.3.3 Les suites

Dès 2014, le groupe de travail a décidé de se recentrer sur sa mission « Patrimoine ». Ce « retour aux sources » a aussi été l'occasion pour le groupe de s'autonomiser, au-delà de l'accompagnement de la FRW dans le cadre de l'ODR. Le groupe est donc devenu, avec l'aide de l'OCTC, autoportant.

Le groupe œuvre désormais sur des travaux d'inventaire du patrimoine en lien avec les itinéraires de promenade communaux. A suivre…

3.4 Le groupe de travail « NATURA 2000 »

La Commune dispose d'une zone Natura 2000 au lieu-dit « Fontaine à Buse ». Ce groupe de travail a pour objectif de réunir des personnes ressources qui peuvent collaborer afin de sauvegarder la zone natura 2000, en définissant des actions concrètes et précises.
Les actions suivantes ont été envisagées :

- ⇨ Clôture de tout le périmètre par le gestionnaire des mares et installation d'abreuvoirs (autonomes ou pas)
- ⇨ Mise en place d'une gestion adaptée : subventions disponibles via les MAE (majoration de 20% en Natura 2000)
    - Maintien et entretien des haies : 60€/200m
    - Maintien et entretien d'arbres isolés/bosquets : 30€/10 éléments
    - Maintien et entretien de mares : 60€/mare
    - Bandes de prairies extensives autour des mares : 21,6€/m²
    - Faible charge en bétail : 100€/ha
    - Prairies naturelles (fauchage après le 15/06 et/ou pâturage après le 01/08) : 240€/ha
- ⇨ Restauration/augmentation du potentiel d'accueil de la biodiversité du site :
    - Restauration du bocage, plantation de haies, arbres têtards : subventions disponibles (majoration de 20% en N2000, 80% du coût réel) et actions possibles dans le cadre de la journée de l'arbre.
    - Recreusement de certaines mares : subventions disponibles (Restauration en N2000, 100% du coût réel mais montants plafonnés)[1]
    - Restauration et protection des mares voisines, situées hors du site Natura 2000.
- ⇨ Mise sous statut de protection (RND/RNA ou RNC à venir) :
    - Convention passée avec le propriétaire / rachat du site[2] (possibilité de subventions pour un site Natura 2000)
    - Valorisation pédagogique du patrimoine historique et naturel (pose de panneaux didactiques, visites, écoles, articles dans le bulletin communal…)

[1] En effet, certaines espèces présentes sur le site vivent dans des mares en phase d'atterrissement. Il est donc important de recréer des mares pour qu'elles soient au stade d'atterrissement quand les premières mares auront complètement disparu. Il s'agit donc de reproduire un certain cycle pour que des mares en phase d'atterrissement soient constamment disponibles.

[2] Le DNF a déjà proposé à la propriétaire d'acheter le site mais celle-ci ne souhaite pas céder ce terrain.

3.5 Stratégie : résultats du travail de la CLDR

Sur base de la version provisoire de la stratégie proposée par les groupes de travail, la CLDR a retravaillé les défis et les objectifs pour les conduire à leur version finalisée, telle que vous la découvrirez dans la partie III de ce PCDR. Un important travail a été effectué pour en vérifier la cohérence par rapport au diagnostic. Les projets ont été triés, regroupés, reformulés,… pour permettre une parfaite adéquation avec les objectifs de développement préalablement définis.

Voici ci-dessous et sous forme de synthèse l'évolution du travail de la CLDR en lien avec la stratégie de développement. Cette synthèse reprend l'évolution des principales modifications et des apports de la CLDR à la « pièce-à-construire » issue des groupes de travail.

Étape n°1 : Analyse de la première proposition de stratégie et premières modifications
Après questionnements, discussions et débats, il est décidé :

Pour le défi 1 :
- De modifier la formulation du défi 1 pour y intégrer une vision plus proactive du développement économique local ainsi que pour accroître la dimension développement durable.
- De mieux prendre en compte les aspects promotion et communication en intégrant un objectif supplémentaire consacré à cet aspect d'autant plus important que la CLDR pointe le manque de visibilité du monde économique hamoisien.
- De mieux mettre en avant le Patrimoine paysager, naturel et bâti comme ressource essentielle de l'entité, notamment dans le cadre d'un développement touristique. D'insister aussi sur la nécessité de la sensibilisation.
- De prendre en compte les besoins techniques liés au développement de l'activité économique locale.
- Même si elle est prise en compte dans le contenu; de mieux pointer l'importance de l'agriculture en la citant de manière spécifique dans la stratégie de développement.
- De prendre en compte la nécessité de développer des partenariats public/privé.

Pour le défi 2 :
- De revoir complètement la formulation du défi qui ne permet pas d'appréhender les réels enjeux qu'il comporte et d'y intégrer des notions de mixité sociale, cohésion sociale, identité communale,…
- De mieux mettre en avant les dynamiques transcommunales
- De revoir et de reformuler l'ensemble des objectifs de ce défi pour les rendre plus spécifiques aux réalités communales, plus concrets, plus SMART.

Pour le défi 3 :

- En matière d'aménagement du territoire, la CLDR souhaite que l'objectif soit précisé en sous-objectifs, notamment pour y intégrer une préoccupation essentielle : le maintien de cœurs de villages vivants et dynamiques.
- D'insister sur le rôle moteur de la commune en matière de préservation du Patrimoine au sens large.
- D'appréhender différemment la thématique de l'énergie
- D'élargir la notion de mobilité pour ne pas la limiter à la mobilité douce.

Étape n°2 Présentation d'une seconde version

Sur base des remarques évoquées ci-dessus, une nouvelle version de la stratégie a été présentée à la CLDR par l'auteur de PCDR.

Étape n°3 Seconde analyse détaillée en trois temps

1er temps : les réactions « à chaud », en réunion et suite à la présentation

2eme temps : les réactions « à froid», à la maison via un questionnaire en ligne

3ème temps : les échanges et débats en réunion

Sur base de travail de réflexion et des échanges, 7 nouvelles modifications sont décidées :

- Modification n°1 : Insister sur le nécessaire soutien à l'agriculture familiale.
- Modification n°2 : Mieux mettre en avant la thématique environnementale
- Modification n°3 : Insérer dans le texte descriptif de l'objectif 6 du défi 2 les notions de mixité sociale et de solidarité intergénérationnelle.
- Modification n°4 : Ajouter à cette stratégie une « story telling », c'est-à-dire fournir à cette stratégie un élément qui va relier et renforcer l'ensemble, en favoriser une large diffusion et lui donner une visibilité et attractivité plus grande. Il s'agit par exemple d'un titre évocateur, d'une image forte,…
- Modification n°5 : Mieux cibler la thématique « jeunes » dans les atouts communaux.
- Modification n°6 : Le fil rouge de la stratégie sera développé, mieux expliqué. Ce fil rouge fait partie à part entière de la stratégie de développement. Il en est un des éléments de charpente. Afin de mieux accentuer son rôle, chaque fiche-projet y fera référence.



NB : Le fil rouge est défini comme suit « vers une meilleure coopération entre tous les acteurs du territoire »

- Modification n°7 : La diffusion de cette stratégie, dans l'esprit du fil rouge, doit déjà être envisagée. Dans la partie III du PCDR, nous expliquerons déjà comment « retourner » vers la population une fois le PCDR approuvé par les autorités régionales. L'exemple du mini-pcdr sera étudié.

Étape n°4 : Finalisation et approbation

Suite à ces dernières modifications, la stratégie de développement, telle que reprise en partie III, a été finalisée et approuvée.

Une modification de dernière minute…

Le 21 avril 2015, la fiche-projet «Aménagement d'un espace de convivialité et de rencontre à Achet » a été présentée aux habitants du village, invités en toutes-boîtes. Une cinquantaine ont répondu présent.

Le projet tel que proposé et présenté n'a pas rencontré l'assentiment général. Une partie des habitants regrette en effet la disparition de la salle, même si à l'heure actuelle elle n'est plus utilisée.

La CLDR a donc jugé nécessaire d'approfondir la question via un travail plus poussé de concertation avec les villageois, notamment pour repréciser les besoins.

Afin de ne pas retarder le processus et de respecter à la fois le travail de la CLDR mais aussi les attentes des habitants, il est décidé de déplacer provisoirement le projet vers le lot2.

Les démarches complémentaires vis-à-vis des habitants d'Achet ont été initiées dès juin 2015.

4. CALENDRIER ET RESULTATS DE LA PARTICIPATION AUX REUNIONS

Ce chapitre mentionne le calendrier et la participation aux différentes réunions. Toutefois, il faut savoir que la participation citoyenne ne s'arrête pas aux seules réunions. En effet, les habitants ont eu également l'occasion de s'exprimer au travers d'une série d'autres démarches, telles que des rencontres personnelles avec des acteurs représentatifs.

4.1. Réunions d'information et de consultation de la population

Date	Village	Nombre de participants	Commune	Total[3]
7/09/2011	Hamois	39	10	49
8/09/2011	Natoye	45	11	56
14/09/2011	Scy	11	10	21
15/09/2011	Mohiville	28	10	38
21/09/2011	Achet	49	8	57
22/09/2011	Emptinne	25	10	35
28/09/2011	Schaltin	32	10	42

[3] Il est à noter que les agents de développement et l'Auteur de programme présents à chaque réunion ne sont pas comptabilisés dans le tableau suivant. Quant aux membres du Collège, du Conseil ou de l'Administration communale, ils sont comptabilisés dans la colonne « Commune ».

Hors représentation des mandataires et de l'administration communale, **229 personnes** différentes ont participé aux réunions de consultation.

A noter un taux de participation très important des mandataires communaux, révélateur de l'intérêt porté à la démarche.

4.2. Réunions de restitution et de mise en débat du diagnostic

Une réunion générale de présentation du diagnostic a été organisée à Emptinne, le 13 décembre 2011.

48 personnes y ont participé.

A noter que cette réunion a été organisée le soir de l'attentat de Liège et que de nombreuses personnes nous ont signalé avoir suivi l'actualité, malgré leur intérêt pour le diagnostic communal.

4.3 Consultation des enfants des écoles communales

120 questionnaires ont été retournés à la FRW par les enseignants. Certains ayant été remplis collectivement en classe, on peut chiffrer à **plus de 150 enfants** le nombre de participants à cette consultation spécifique.

4.4. Réunions des groupes de travail thématiques

La liste exhaustive des participants à ces réunions est reprise en annexe.

GROUPE DE TRAVAIL DEFI 1

- Réunion préliminaire (23/01/2012) : 15 participants
- Réunion 1 (2/2/2012) : 15 participants
- Réunion 2 (7/3/2012) : 11 participants

GROUPE DE TRAVAIL DEFI 2

- Réunion 1 (13/2/2012) : 19 participants
- Réunion 2 (19/3/2012) : 16 participants

GROUPE DE TRAVAIL DEFI 3

- Réunion 1 (16/2/2012) : 29 participants
- Réunion 2 (21/3/2012) : 19 participants

GROUPE DE TRAVAIL DEFI 4

- Réunion 1 (1/3/2012) : 17 participants
- Réunion 2 (29/3/2012) : 17 participants

GROUPE DE TRAVAIL ACTION NATURE ET BIODIVERSITE « NATURA 2000 »

- Réunion unique (20/12/2012) : 4 participants

GROUPE DE TRAVAIL ACTION PATRIMOINE

- Réunion 1 (22/2/2012) : 12 participants
- Réunion 2 (20/3/2012) : 12 participants
- Réunion 3 (26/04/2012) : 11 participants
- Réunion 4 (9/5/2012) : 11 participants
- Réunion 5 (25/7/2012) : 11 participants
- Réunion 6 (18/9/2012) : 9 participants
- Réunion 7 (6/12/2012) : 11 participants
- Réunion 8 (7/1/2013) : 12 participants
- Réunion 9 (18/2/2013) : 12 participants

- Réunion 10 (8/3/2013) : 13 participants
- Réunion 11 (2/4/2013) : 13 participants
- Réunion 12 (2/5/2013) : 11 participants
- Réunion 13 (29/5/2013) : 10 participants
- Réunion 14 (13/6/2013) : 13 participants
- Réunion 15 (17/9/2013) : 14 participants
- Réunion 16 (19/12/2013) : 7 participants

GROUPE DE TRAVAIL ENVIRONNEMENT

- Réunion 1 (20/11/2013) : 14 participants
- Réunion 2 (28/01/2014) : 10 participants

GROUPE DE TRAVAIL AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE

Une réunion unique (27/01/2014) : 8 participants

5. Réunions de la Commission locale de développement rural

Date	Objet de la réunion	Participants	Excusés
14/05/2013	Installation et programmation	29	4
1/06/2013	Visite de terrain en car pour appropriation du diagnostic	22	7
14/06/2013	Travail sur l'ébauche	20	9

	de la stratégie et cohérence avec le diagnostic		
14/10/2013	Travail sur le défi 1	20	(réunion facultative)
05/11/2013	Travail sur le défi 2	23	(réunion facultative)
02/12/2013	Travail sur le défi 3	14	(réunion facultative)
09/12/2013	Séance de travail commune avec la CCATM	29, y compris CCATM	0
28/10/2014	Présentation de la stratégie et des projets nouvelle mouture	18	2
18/11/2014	Approbation de la stratégie et priorisation (étape 1)	18	3
27/11/2014	Priorisation (étape 2)	20	2
22/04/2015	Travail sur les fiches-projets	18	8
04/05/2015	Approbation de l'avant-projet de PCDR	20	4

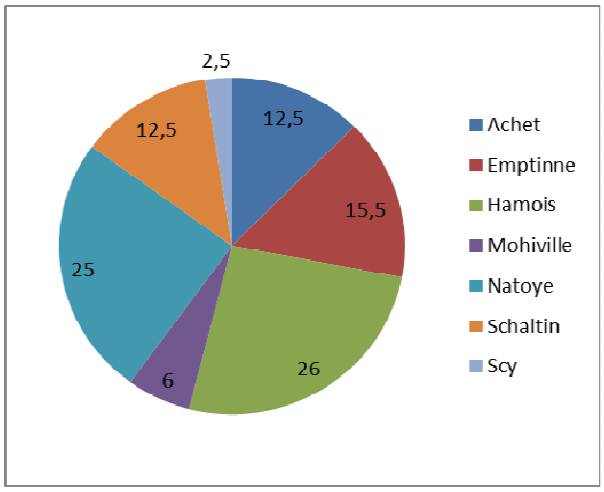
5. LA COMPOSITION DE LA CLDR

Le 29 avril 2013, le Conseil communal a approuvé la composition de la CLDR telle que reprise ci-dessous. Toutes les candidatures ont été retenues.

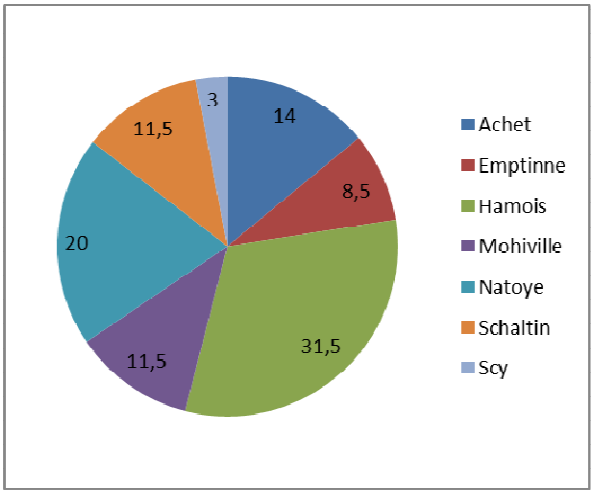
Nom et prénom	Représentativité	Effectif/suppléant
Représentation politique		
Valérie CAVERENNE	Présidente	Effectif
Pierre-Henri ROLAND	Vice-Président	Suppléant
Serge ALHADEFF	Majorité Ensemble	Effectif
Anne-Laure GROTZ	Majorité Ensemble	Suppléant
Marlène MOREAU	Opposition Ecolo	Effectif
Alan WATTERMAN	Opposition Ecolo	Suppléant
Luc JADOT	Majorité Ensemble	Effectif
Josée LIBION	Majorité Ensemble	Suppléant
Représentativité socioprofessionnelle et par village		
Vincent MONJOIE	Indépendants (PME, agriculture,…)	Effectif
Bernard HUON	Indépendants (PME, agriculture,…)	Suppléant
Bruno VAN GEEL	Tourisme	Effectif
Yves WATTERMAN	Tourisme	Suppléant
Isabelle LOUTSCH	Education	Effectif
Philippe GONDRY	Education	Suppléant
Sophie BOUCHAT	Jeunesse et Enfance	Effectif
Chantal BAUDOIN	Jeunesse et Enfance	Suppléant
Albert BEMELMANS	Aînés	Effectif
Pierre BOUILLOT	Aînés	Suppléant
Delphine GOETYNCK	Famille	Effectif

Philippe BOUCHAT	Famille	Suppléant
Jonathan GAUTHIER	Vie associative	Effectif
Louis NIHOUL	Vie associative	Suppléant
Didier DEWEER	Vie sportive	Effectif
Auguste CARTON	Vie sportive	Suppléant
Lindsey RADU	Action sociale et solidarité	Effectif
Geneviève CARETTE	Action sociale et solidarité	Suppléant
Gilbert CELLIER	Action culturelle	Effectif
Guy DEGRUNE	Action culturelle	Suppléant
Olivier FRIS	Action culturelle	Second suppléant
Thierry DESCAMPS	Environnement et Développement durable	Effectif
Gaëtan DUFEY	Environnement et Développement durable	Suppléant
Séverine BALLEUX	Patrimoine	Effectif
Jean-Paul DEGOTTE	Patrimoine	Suppléant
François GERARD	Dynamiques villageoises	Effectif
Daniel EECHAUTE	Dynamiques villageoises	Suppléant

Il apparaît comme essentiel de mentionner au lecteur de ce document la bonne représentativité de la Commission.



La représentation par villages dans l'entité



et au sein de la CLDR…

6. CHRONOLOGIE DE LA PARTICIPATION

En annexe 10, un tableau très complet reprend 3 types de démarches entreprises par la FRW durant l'opération de développement rural :

1. démarches pour favoriser **la participation de la population** et la réflexion des GT (rencontres personnelles, enquêtes, visites de terrain, réunions de consultation ou d'actions…)
2. démarches pour assurer **la coordination** de l'opération de développement rural (réunions de CLDR, réunions de coordination essentielles avec le collège, l'administration communale, l'auteur de PCDR).
3. démarches **d'information envers la population** (communiqués de presse, bulletins communaux, réunions de restitution,…)

Ainsi que les décisions communales.

7. ANNEXES

7.1 Annexe 1 : Comptes-rendus des 7 réunions de consultations villageoises
7.2 Annexe 2 : Synthèse des consultations
7.3 Annexe 3 : Comptes-rendus des réunions des groupes de travail
7.4 Annexe 4 : Détail des participants aux groupes de travail
7.5 Annexe 5 : Comptes-rendus des réunions de la CLDR
7.6 Annexe 6 : Synthèse du travail des GT et de la CLDR sur les fiches-projets – livret et tableau synthétique
7.7 Annexe 7 : CLDR : formulaire de candidature, composition et ROI
7.8 Annexe 8 : Exemples de communications relatives à l'ODR
7.9 Annexe 9 : Copies d'articles de presse relatifs à l'ODR et de videos
7.10 Annexe 10 : Chronologie complète de l'ODR

Dans un souci d'économie de papier, toutes les annexes figurent sur le CD annexé au PCDR.